

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAULX**

<b>Nombre de conseillers</b>	L'an deux mille vingt-cinq, le 30 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.	
<b>En exercice</b>	14	
<b>Présents</b>	9	
<b>Votants</b>	14	
<b>Absents</b>	5	
<b>Exclus</b>	0	
Date de convocation 23 avril 2025	<b>Présents :</b> Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Emmanuel SERRIER, Cécile FANTINI, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD.	
Date d'affichage 24 avril 2025	<b>Absents excusés :</b> Philippe HELF, Christophe BOCQUET, Cédric VERNEY, Murielle NAGEL, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ,	
<b>DEL 20250430-025</b>	<b>Procurations :</b> Philippe HELF à Chantal MARCHAND, Christophe BOCQUET à Damien MISSILLIER, Murielle NAGEL à Emmanuel SERRIER, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Danielle DEPLANTE, Cédric VERNEY à Isabelle VENDRASCO	
<b>OBJET :</b> <b>Région AuRA –</b> <b>demande de mise à</b> <b>disposition gratuite</b> <b>d'un barnum</b>	<i>Cécile FANTINI a été nommée secrétaire de séance</i>	

Madame Le Maire informe les membres du conseil municipal de l'existence d'un nouveau dispositif mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, destiné à soutenir la vie associative dans les petites communes. Cette opportunité qui s'adresse spécifiquement aux communes de moins de 2 000 habitants.

Ce dispositif permet d'obtenir gratuitement un barnum de qualité (3m x 3m), à destination exclusive des associations locales. Ce matériel est mis à disposition par la Région, à titre gracieux, avec pour seules conditions que la commune :

- S'engage à le stocker, l'entretenir, le mutualiser au maximum et le mettre à disposition des associations du territoire,
- Prend en charge son assurance et son bon état de fonctionnement,
- Se charge de le récupérer dans l'une des 12 antennes régionales réparties sur le territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité :**

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à déposer le dossier de demande de cession de barnum,
- **DE S'ENGAGER** à respecter les conditions mentionnées ci-dessus

Le Secrétaire de séance,

**Cécile FANTINI**



Le Maire,

**Isabelle VENDRASCO**

